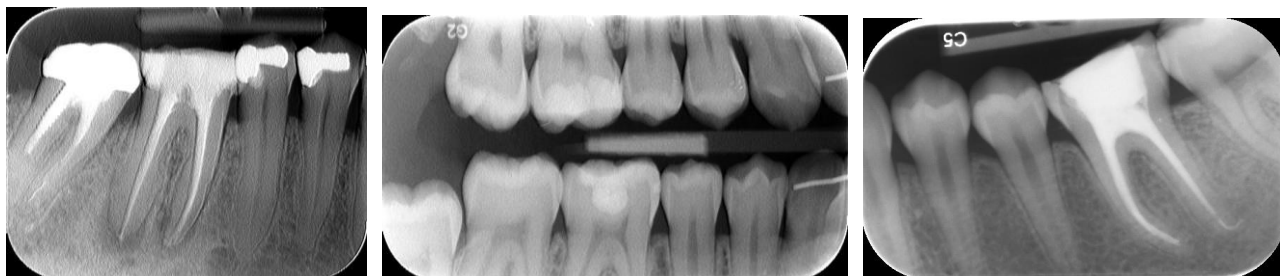




Formation complémentaire « RADIOLOGIE DENTAIRE »



1. Situation actuelle :

Les assistants-es dentaires n'étant pas au bénéfice d'une formation en radiologie dentaire reconnue par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) ne sont pas autorisés-es, même sur délégation du médecin-dentiste, à prendre des radiographies ; de plus ces personnes ne sont pas autorisées à former les apprentis-es dans le cabinet dentaire. D'après la loi, les examens radiographiques ne peuvent être effectués que par des personnes au bénéfice d'une formation reconnue par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Les médecins-dentistes n'ont pas l'autorisation de déléguer cette tâche à un personnel non formé.

2. Objectifs de la formation :

Acquisition de la qualification technique et théorique pour la prise de clichés en radiographies intra-orales du massif osseux facial conformément aux dispositions de l'ordonnance du 22 juin 1994 sur la radioprotection (ORaP), des prescriptions de l'OFSP et de l'ordonnance du 15 septembre 1998 sur les formations et les activités autorisées en matière de radioprotection.

Ce certificat permet à l'assistant-e dentaire l'utilisation d'installations à rayons X à usage médico-dentaire sous la responsabilité d'un médecin-dentiste ayant la qualité d'expert. A l'issue de la formation, le-la candidat-e :

- est à même de réaliser les positionnements radiologiques dentaires associés en tenant compte des exigences particulières concernant la radioprotection et d'apprécier si la qualité d'un cliché correspond aux exigences de réussite.
- maîtrise les connaissances anatomiques des différentes régions étudiées ainsi que les aspects théoriques concernant l'appareillage radiologique, des connaissances de bases en physique des rayonnements, en biologie des rayonnements, en radioprotection et en mesure des rayonnements.
- répond aux exigences de l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale du 20 août 2009 émise par le SEFRI lui permettant de former valablement un-e apprenti-e « Assistant-e Dentaire CFC ».

3. Contenu et objectifs détaillés de la formation :

Cette formation THEORIQUE et PRATIQUE porte sur la totalité de la matière du chapitre n° 8 du plan de formation conformément à l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale « Assistant-e Dentaire CFC » du 20 août 2009 (édition du 16 mai 2012). La liste des objectifs détaillés est disponible sur le site de la SSO :

https://www.sso.ch/fileadmin/upload_sso/1_SSO/8_Berufsbilder/Dentalassistent/SSO_DA_Bildungsplan_12_f_.pdf

Si le contenu du chapitre n°8 susmentionné devait subir des changements, c'est la dernière version du plan de formation approuvé par le SEFRI qui entrera en vigueur.

Contenu détaillé de la formation :

	Dates	Nbre leçons	Objectifs	Professeurs	Lieux
N°1	Samedi 1.10.22	5 leçons (8h30-12h30)	<u>Introduction</u> <i>Théorie</i> : Historique et Physique des rayonnements	Dresse Sarah Cuenin Médecin-Dentiste	Ecole Club (EC) de Sion
		4 leçons (13h30-17h)	<u>Pratique (A)</u> : <u>Introduction</u> Lecture de clichés + Techniques de prise de vue De l'objet à l'image, artefacts, superpositions, anatomie	Dresse Sarah Cuenin Médecin-Dentiste Dresse Christel Métrailler Médecin-Dentiste Mme Christelle Bianco Hygiéniste dentaire ES Mme Sophie De Amicis Assistante en Prophylaxie SSO -> si le groupe est supérieur à 16 participants	EC de Sion + Cabinet dentaire c/o Dr Perrin, Rue Scex 2, à Sion
N°2	Samedi 8.10.22	6 leçons (8h30-13h45)	<i>Théorie</i> : L'appareil dentaire à rayons X Exercices d'application et erreurs de projections	Dresse Sarah Cuenin Médecin-Dentiste en VISIO-CONFERENCE	Domicile
N°3	Samedi 5.11.22	5 leçons (8h30-12h30)	<i>Théorie</i> : Film radiologique dentaire, Développement et Radiologie numérique Contrôles de Qualité, Techniques de prise de vue	Dresse Sarah Cuenin Médecin-Dentiste Sophie De Amicis Assistante en prophylaxie SSO	EC de Sion
		4 leçons (13h30-17h)	<u>Pratique (B)</u> : <u>Approfondissement</u> Lecture de clichés + Techniques de prise de vue De l'objet à l'image, artefacts, superpositions, anatomie	Dresse Sarah Cuenin Médecin-Dentiste Dresse Christel Métrailler Médecin-Dentiste Mme Christelle Bianco Hygiéniste dentaire ES Mme Sophie De Amicis Assistante en Prophylaxie SSO -> si le groupe est supérieur à 16 participants	EC de Sion + Cabinet dentaire c/o Dr Perrin, Rue Scex 2, à Sion
N°4	Samedi 12.11.22	6 leçons (8h30-13h45)	<i>Théorie</i> : Radiobiologie et Radioprotection, bases légales sur la radioprotection Exercices d'application	Dresse Sarah Cuenin Médecin-Dentiste en VISIO-CONFERENCE	Domicile
N°5	Samedi 26.11.22	4 leçons (8h30-12h15)	<u>Pratique (C)</u> : <u>REVISIONS</u>	Dresse Sarah Cuenin Médecin-Dentiste Dresse Christel Métrailler Médecin-Dentiste Mme Christelle Bianco Hygiéniste dentaire ES Mme Sophie De Amicis Assistante en Prophylaxie SSO -> si le groupe est supérieur à 16 participants	EC de Sion + Cabinet dentaire c/o Dr Perrin, Rue Scex 2, à Sion
		2 leçons (13h-14h30)	<i>Théorie</i> : REVISIONS	Dresse Sarah Cuenin Médecin-Dentiste	EC de Sion
N°6	Samedi 10.12.22		<u>EXAMENS</u> : <i>Théorie</i> : 8h30 - 9h -> c/o Ecole-Club de Sion, Place de la Gare 2 <i>Pratique</i> : 30 minutes (ordre de passage en fonction du planning prédéfini) -> c/o cabinet dentaire du Dr Perrin		

4. Support de cours

Support de cours « Radiologie » SSO & SVDA + présentations PPT des enseignants-tes

5. Admission à la formation (3 conditions) :

1° Formation de base reconnue comme :

Assistant-e dentaire ayant obtenu son diplôme SSO sur une durée de 2 ans

ou

ayant obtenu son CFC d'Assistant-e Dentaire sans autorisation de radiographeur

ou

au bénéfice d'un diplôme étranger nécessitant une formation complémentaire pour l'obtention de l'équivalence ou de la reconnaissance. Pour la reconnaissance/équivalence des diplômes, l'autorité fédérale est compétente.

SEFRI <http://www.sbf.admin.ch/dienstleistungen/formulare/00395/index.html?lang=fr> . La documentation relative aux requêtes d'équivalence se trouve dans le dossier « Reconnaissance de diplômes étrangers », Tél. +41 (0)58 465 40 67;

info@sbfi.admin.ch)

2° Attestation d'une place de formation avec pratique de la Radiologie Dentaire sous la responsabilité d'un médecin-dentiste qualifié en radiologie selon l'art. 18.2 de la loi sur la radioprotection. -> signature du formulaire d'inscription (cf. [annexe n°1](#))

3° Les frais de cours (50%) + supports de cours doivent être payés au minimum 10 jours avant le début des cours.

6. Assurances :

Durant les cours, les accidents sont couverts par l'assureur LAA pour les personnes ayant un employeur suisse (+ de 8h/semaine). Les autres participants-es doivent être couverts-es par une assurance personnelle.

7. Conditions d'inscription :

La formation débute si au minimum 10 personnes sont inscrites à la session. Une confirmation d'inscription est envoyée à chaque personne inscrite où sont mentionnées les modalités de paiement.

8. Lieux de formation :

1° École Professionnelle « Assistant-e Dentaire CFC » du Valais, c/o Bâtiment de l'École-Club, Place de la Gare 2, 1950 Sion, 027/720 65 26

+

2° Cabinet Dentaire

(c/o Dr Sébastien PERRIN, rue Scex 2 – Bâtiments de COOP CITY, 1950 Sion, 027/323 00 23)

9. Finance d'inscription :

Prix des cours (écolage)	CHF 1'080.- (36 leçons à CHF 30.-/leçon)
Supports de cours	CHF 100.-
Frais d'examens	CHF 400.- (tarif normal : à la fin d'une session de cours) CHF 600.- (tarif « individuel » en cas de report ou suite à un échec)

10. Admission aux examens :

1° Remplir les conditions d'admission à la formation (cf. point n° 5).

2° Participer aux cours de formation en radiologie dentaire (au minimum 80%).

3° **FACULTATIF** : Présenter un status => minimum 16 clichés.

Pour obtenir une note « status », le status et le formulaire doivent être remis au plus tard **10 jours** avant la date des examens à **Ecole Professionnelle « Assistant-e Dentaire CFC », Place de la Gare 2, 1950 Sion** ou par e-mail à sarah.cuenin@edu.vs.ch ou veronique.varone@edu.vs.ch

4° Les frais d'examens doivent être payés au minimum 10 jours avant la date des examens.

11. Déroulement de l'examen (60 minutes)

A. Théorie – Ecrit (c/o Ecole-Club de Sion): 30 minutes

Les questions théoriques portent sur les 6 thèmes suivants :

- a. Historique et physique des rayonnements
- b. Appareil dentaire à rayons X (structure, tube, réglage de l'appareil)
- c. Film radiographique dentaire / développement / radiologie numérique
- d. Radiobiologie
- e. Radioprotection (y compris bases légales) / dosimétrie
- f. Technique de prise de clichés et anatomie radiologique

B. Pratique – Oral (c/o cabinet dentaire): 30 minutes (cf. [annexe n°2](#))

1° le-la candidat-e doit réaliser 3 radiographies sur un patient fictif (le-la candidat-e doit rester après son examen pour servir de modèle au candidat suivant). L'épreuve comprend un bitewing et 2 autres radiographies apicales, précédemment tirées au sort. Attention à l'organisation/méthode, à l'hygiène et à l'encadrement du patient !

2° 4 radiographies sont présentées au-la candidat-e. Sur les 2 premières, le-la candidat-e doit affecter les images au quadrant correct en se basant sur les structures anatomiques. Les images 3 et 4 comportent des erreurs de projection et/ou de positionnement du film. Le-la candidat-e doit identifier les erreurs et les corriger.

12. Matériel nécessaire pour l'examen final pratique (si non possession du matériel, celui-ci sera fourni) :

- Blouse et dosimètre
- Film RX (grand et petit)
- Porte-film personnel pour Bite Wings
- Prote-film personnel pour apicales (postérieurs et antérieurs)

13. Experts pour l'examen final :

2 experts cantonaux ayant la reconnaissance d'expert aux examens CFC pour la filière « Assistant-e Dentaire CFC »

14. Critères de réussite et certificat délivré :

L'examen final est réussi si la note finale obtenue est égale ou supérieure à 4,0. La notation se fait selon un protocole et des critères qui seront présentés par les formateurs lors de la formation. (cf. [annexe n°3](#))

Le certificat est délivré par la Société Valaisanne des Médecins-Dentistes (SSO-Valais) et l'École Professionnelle « Assistant-e Dentaire CFC » conformément à l'Ordonnance sur les formations et les activités autorisées en matière de radioprotection du 15.09.1998 (reconnaissance OFSP et annonce à l'OFSP des personnes ayant obtenu le certificat).

15. Répétition de l'examen :

En cas d'échec (= moyenne insuffisante), le-la candidat-e peut répéter les examens au plus tôt après 6 mois et au maximum à 2 reprises.

Après 2 échecs à l'examen du module « radiologie dentaire », le SEFRI ne délivre plus d'équivalence de ce module en lien avec la reconnaissance des diplômes étrangers.

16. Composition de la Commission de cours et processus Qualité (pour 2021) :

- SSO-Valais : Dr Etienne Barras, *praticien, expert cantonal et enseignant*
- SSO-Valais : Dr Sébastien Perrin, *praticien, chef-expert cantonal et enseignant*
- Dresse Sarah Cuenin, *praticienne et enseignante principale « Radiologie Dentaire » et experte cantonale*
- Dresse Christel Métrailler-Baillifard, *praticienne, enseignante de pratique « Radiologie Dentaire » et experte cantonale*
- Mme Sophie De Amicis, *assistante en prophylaxie SSO, enseignante Ecole AMAD et experte cantonale*
- Mme Véronique Varone, *Responsable de l'École Professionnelle et coordinatrice de la formation complémentaire « Radiologie Dentaire »*

Les participants-es évaluent au moyen du formulaire remis par l'École Professionnelle la qualité de l'enseignement. La synthèse des évaluations est remise à la commission de cours et à l'OFSP après chaque session.

17. Dispositions légales / recours :

Les résultats de l'examen peuvent être contestés dans les 14 jours qui suivent la réception de ceux-ci par le-la candidat-e auprès de l'École Professionnelle à l'attention de la commission de cours « Radiologie Dentaire ». Les recours doivent être adressés par écrit dans le délai susmentionné avec motivation détaillée de la requête. La décision suite à un recours est définitive.

18. Inscriptions pour les cours & renseignements-contacts :

ECOLE PROFESSIONNELLE

„Assistant-e Médical-e CFC & Assistant-e Dentaire CFC“

c/o Bâtiment de l'Ecole-Club Migros

Place de la Gare 2, 1950 Sion

Tél. : 027/720 65 26 www.amad-valais.ch

Personne responsable de l'École professionnelle « Assistant-e Dentaire CFC » et de la Formation complémentaire « Radiologie Dentaire » : Mme Véronique Varone, 027/720 65 26 ou 079/342 58 09, veronique.varone@edu.vs.ch

Enseignante principale : Dresse Sarah Cuenin, sarah.cuenin@edu.vs.ch



INSCRIPTION Formation Radiologie Dentaire + Examens

NOM :

Prénom :

Adresse privée complète :

Adresse de facturation (si différente de l'adresse privée) :

N° de téléphone :

Date de naissance :

Adresse e-mail :

Dates de la formation :

	Dates	Nbre leçons	Objectifs	Remarques
N°1	Samedi 1.10.22	5 leçons (8h30-12h30)	<u>Introduction</u> <u>Théorie</u> : Historique et Physique des rayonnements	
		4 leçons (13h30-17h)	<u>Pratique (A)</u> : Introduction	
N°2	Samedi 8.10.22	6 leçons (8h30-13h45)	<u>Théorie</u> : L'appareil dentaire à rayons X Exercices d'application et erreurs de projections	Visio
N°3	Samedi 5.11.22	5 leçons (8h30-12h30)	<u>Théorie</u> : Film radiologique dentaire, Développement et Radiologie numérique Contrôles de Qualité, Techniques de prise de vue	
		4 leçons (13h30-17h)	<u>Pratique (B)</u> : Approfondissement	
N°4	Samedi 12.11.22	6 leçons (8h30-13h45)	<u>Théorie</u> : Radiobiologie et Radioprotection, bases légales sur la radioprotection Exercices d'application	Visio
N°5	Samedi 26.11.22	4 leçons (8h30-12h15)	<u>Pratique (C)</u> : REVISIONS	
		2 leçons (13h-14h30)	<u>Théorie</u> : REVISIONS	
N°6	Samedi 10.12.22		<u>EXAMENS</u> : Théorie : 8h30-9h Pratique : 30 minutes en fonction du planning prédéfini	

Je confirme également avoir pris connaissance des tarifs : CHF 1'080.- (écolage)

Les frais de cours (supports) s'élèvent à CHF 100.- => **Coût total : CHF1'180.- + Frais d'examens**

Un CV et une copie de votre CFC doivent être envoyés à l'école en même temps que l'inscription aux cours « Radiologie dentaire ».
A la réception de l'inscription et si les effectifs sont suffisants, une facture vous sera adressée.

Pour accord :

Lieu, date :

Signature :

Confirmation de ma place de formation avec pratique de la radiologie dentaire

Lieu et date :

Tampon du cabinet dentaire & Signature du médecin-dentiste responsable :



**Procès Verbal de la formation complémentaire
candidats-tes « libres » 2022**

**EXAMEN PRATIQUE
Radiologie Dentaire**

Critères généraux (évalués une fois pour les 3 radiographies) : 13 points	Commentaires
Tenue vestimentaire correcte, ongles courts, cheveux attachés et ne tombant pas devant les épaules (2)	
Protection du patient correctement mise : tablier ou collerette (2)	
Discussion, explications au patient, bijoux, piercings, femme enceinte (2)	
Désinfection des mains, port de gants (1)	
Désinfection du film (1)	
Désinfection du tube + fauteuil à la fin des radiographies (1)	
Position correcte de l'opérateur au moment de la prise de la radiographie (1)	
Utilisation rationnelle des consommables (3)	
Points obtenus sur 13	
Evaluation 1^{ère} radiographie (BW) : 12 points	
Bon choix du film (1)	
Bon choix du porte film et position correcte du film sur le porte film (1)	
Position correcte du film en bouche (3)	
Position correcte du tube orthogonale ou bissectrice (3)	
Efficacité, rapidité d'exécution (3)	
Réglage correct du temps de pose (1)	
Si mauvaise dent radiographiée : - 9 points	
Points obtenus sur 12	
Evaluation 2^{ème} radiographie (apicale 1) : 12 points	
Bon choix du film (1)	
Bon choix du porte film et position correcte du film sur le porte film (1)	
Position correcte du film en bouche (3)	
Position correcte du tube (3)	
Rapidité d'exécution (3)	
Réglage correct du temps de pose (1)	
Si mauvaise dent radiographiée : - 9 points	
Points obtenus sur 12	
Evaluation 3^{ème} radiographie (apicale 2) : 12 points	
Bon choix du film (1)	
Bon choix du porte film et position correcte du film sur le porte film (1)	
Position correcte du film en bouche (3)	
Position correcte du tube (3)	
Rapidité d'exécution (3)	
Réglage correct du temps de pose (1)	
Si mauvaise dent radiographiée : - 9 points	
Points obtenus sur 12	
Lecture 1^{ère} radiographie : 7 points	
Orientation (1)	
Reconnaissance du quadrant (1)	
Numérotation des dents (2)	
Reconnaissance des structures anatomiques (3)	
Points obtenus sur 7	
Lecture 2^{ème} radiographie : 7 points	
Orientation (1)	
Reconnaissance du quadrant (1)	
Numérotation des dents (2)	
Reconnaissance des structures anatomiques (3)	
Points obtenus sur 7	
Analyse d'erreur 1^{ère} radiographie : 7 points	
Identification de l'erreur (2)	
Explication des sources de l'erreur (3)	
Correction à apporter (2)	
Points obtenus sur 7	
Analyse d'erreur 2^{ème} radiographie : 7 points	
Identification de l'erreur (2)	
Explication des sources de l'erreur (3)	
Correction à apporter (2)	
Points obtenus sur 7	
TOTAL des POINTS sur 77	



RAPPORT FINAL « examens radiologie dentaire » 2022

NOM et PRENOM :

		Signatures expert-e-s
Travaux pratiques examens pratiques	/ 49	
Clichés radiologiques examens pratiques	/ 28	
1. Points totaux examens pratiques	____ / 77	
2. Examen théorique écrit	____ / 42	
3. Status radiographique FACULTATIF	____ / 20	
POINTS TOTAUX (1,2 et 3)	____ / 139 - 119	
Note finale	____ / 6	L'examen final est réussi si la note finale obtenue est égale ou supérieure à 4,0 . La note finale correspond à la moyenne, arrondie à une note entière ou à une demi-note.

POINTS TOTAUX = 139 (avec status)			POINTS TOTAUX = 119 (sans status)		
note	points	points	note	points	points
6	139	132.5	6	119	113.5
5.5	132	118.5	5.5	113	101.5
5	118	107.5	5	101	89.5
4.5	107	90.5	4.5	89	77.5
4	90	76.5	4	77	65.5
3.5	76	63	3.5	65	53.5
3	62.5	49	3	53	41.5
2.5	48.5	35	2.5	41	30
2	34.5	21	2	29.5	18
1.5	20.5	7	1.5	17.5	6
1	6.5	0	1	5.5	0